

SYNDICAT CANADIEN
DE LA FONCTION PUBLIQUE

VOLUME 22 N°3
Novembre 2009

AU SOMMAIRE

- 2 / Conseil général des
24 et 25 septembre 2009**
- 2 / Mot du secrétaire général**
- 3 / Comité de condition féminine**
- 3 / Les messages contradictoires
du ministre Bolduc!**
- 3 / Le mouvement syndical
d'un océan à l'autre : de bons
discours et des débats émotifs!**
- 4 / Nos demandes en bref**

Agenda 2009-2010

Conseil général
Hôtel Loews Le Concorde de Québec
2-3 décembre 2009

Conseil général
Hôtel Mortagne de Boucherville
9-10 février 2010

Conseil général
Hôtel Loews Vogue de Montréal
14-15 avril 2010

Congrès du CPAS
Hôtel Rimouski de Rimouski
8-9-10 juin 2010

Conseil général
Hôtel Rimouski de Rimouski
11 juin 2010

PRÉPARATION ET DÉPÔT DU CAHIER DE DEMANDES

*par le comité de négociation
Karine Cabana, Ghislaine Doré, Yves Paprocki,
Monique Trépanier, Alain Tessier*

VOTRE COMITÉ DE NÉGOCIATION A PRÉPARÉ LE PROJET DE MODIFICATION À LA CONVENTION COLLECTIVE POUR LA TABLE SECTORIELLE, EN TENANT COMPTE DES QUESTIONNAIRES QUI ONT ÉTÉ COMPLÉTÉS PAR LES MEMBRES, LES EXÉCUTIFS LOCAUX, LES COMITÉS DU CPAS ET LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS SYNDICAUX DES AFFAIRES SOCIALES.

Nous avons aussi l'obligation de prendre en compte l'enlignement du Front commun (négociation ciblée) et l'objectif de conclure une entente avant l'échéance de la présente convention collective le 31 mars 2010.

Un mandat clair

Lors du Colloque sur le projet de convention collective du CPAS tenu les 21, 22 et 23 septembre 2009, les membres présents ont adopté un projet de modification à la convention collective. Par la suite, chaque section locale a fait voter ce projet à leur assemblée générale respective.

Étant donné qu'une majorité de sections locales a entériné le projet, le comité de négociation du CPAS a ainsi eu le mandat de le déposer au CPNSSS (le Comité Patronal de Négociation du Secteur de la Santé et des Services sociaux). Cet événement a eu lieu le 30 octobre en même temps que le dépôt à la Table centrale par le Front commun. La négociation à la Table sectorielle devrait débuter en janvier 2010.



Tournée du Front commun avec Louis Roy, vice-président CSN, Alain Tessier, coordonnateur du secteur de la santé au SCFP-FTQ et Réjean Parent, porte-parole du SISF

LA REVUE, UN OUTIL POUR TOUS

Entre les publications de La Revue, nous vous informerons des progrès de la négociation par le biais de l'Écho des négos. Surveillez vos babillards syndicaux afin d'être à jour des progrès aux tables de négociation et informés des actions à venir.

LA NÉGO, L'AFFAIRE DE TOUS

Plus que jamais, nous devons concrétiser notre implication, comme la très grande majorité d'entre nous l'a affirmé dans le questionnaire distribué au début de l'été. **L'appui de toutes et tous est essentiel afin de mener à bien cette négociation; c'est seulement ainsi que nous établirons un véritable rapport de force face au gouvernement.**

MOT DU PRÉSIDENT

par Pierre Soucy



Le Front commun, ce sont des gens fiers!

Nous pouvons être fiers de ce que nous accomplissons au quotidien, mais ce que nous devons défendre est une source de fierté collective : des services publics

qui bénéficient à toute la population qui jouit au Québec d'une qualité de vie exceptionnelle. Des services publics qui en donnent plus pour beaucoup moins cher qu'ailleurs et de façon beaucoup plus équitable. Des services publics qui constituent un avantage économique extraordinaire pour notre peuple, à l'échelle mondiale.

On a une autre bonne raison d'être fiers de nous et de nos syndicats cette année. C'est la première fois depuis 1972 que nous parvenons à mettre nos différences de côté pour concentrer nos énergies à l'atteinte des objectifs que nous visons toutes et tous. Nous pouvons être fiers de ce Front commun, solide et déterminé comme jamais à insuffler un changement de cap. Nous pouvons être fiers de ce qu'on a accompli dans le passé, de ce qu'on accomplit aujourd'hui et de ce qu'on accomplira demain.

**NEGO 2010, C'EST PARTI :
SOYEZ-EN FIERS !**



par Michel Jolin

Bonjour à vous tous,

Comme vous pouvez le constater à la lecture de ce journal, le CPAS est en mode négociation. Le Conseil provincial des affaires sociales, ce sont 20 000 membres répartis à l'intérieur de quatre catégories:

- Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires

Mot du secrétaire général

- Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers
- Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration
- Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux

Ces catégories totalisent environ 252 titres d'emploi différents.

Nous formons tous ensemble une force de frappe importante. Nous vous avons convié jusqu'à présent à assister à la tournée du Front commun qui

se tenait à travers tout le Québec, au Grand rassemblement à Montréal le 29 octobre et à celui de Québec le 30 octobre. Nous vous avons demandé de porter sur vous l'autocollant « C'est parti » le 30 octobre dernier et aussi apposer la plaque statique à l'intérieur de votre pare-brise de véhicule.

Nous aurons besoin de vous dans les prochaines semaines et dans les prochains mois pour diverses autres actions.

Mes conditions de travail, j'y crois, j'y vois !

Conseil général des 24 et 25 septembre 2009

par Michel Jolin

Nous avons appris lors de ce conseil général que la première partie de la négociation, soit la négociation du protocole de libérations syndicales, avait été un succès. La signature du protocole était sur le point de se faire et cela, après seulement quelques mois de pré-négociation.

Dans le cadre de cette négociation, Marco Lutfy, vice-président Montréal/Outaouais/Laurentides/Lanaudière/Montérégie et responsable de la mobilisation pour le CPAS, nous a présenté le matériel promotionnel qui nous servira lors des activités de mobilisation du mois d'octobre :

- Affiches du Front Commun : *Ensemble pour les services publics*
- Marquises : *À l'affiche Automne 2009*
- Pancartes
- Fanions
- Bâtons tonnerres
- Autocollants
- Plaques statiques (0,18 ¢ chacun)
- Calendriers (1,50 \$ chacun)
- Document à présenter le 30 octobre 2009

Sur le même sujet, Michel Parenteau, coordonnateur de la prochaine ronde de négociation dans le secteur public pour la FTQ, a rappelé le cadre stratégique de cette négociation :

- Une négo de courte durée
 - Des demandes ciblées
 - Des demandes réalistes à la Table sectorielle
- Michel a aussi rappelé les événements à venir en octobre :
- La Tournée des régions par le Front commun
 - Le Grand rassemblement du 29 octobre à Montréal
 - Le dépôt des demandes de la Table centrale en Front commun le 30 octobre à Québec

Michel souligne également que cette ronde de négociation se fera dans un contexte économique difficile avec un déficit annoncé de plusieurs milliards de dollars, des hausses de tarifs et des milliers d'emplois perdus. Il faut se rappeler que le Front commun est aussi fort que le monde qui le compose.

Pierre Soucy, président du CPAS, a présenté un sondage qui s'est tenu auprès des employés du Réseau de la santé et des services sociaux. Ce sondage commandé par l'AQESSS a été réalisé par la compagnie CROP.

Les objectifs étaient

- d'étudier les perceptions et l'engagement du personnel du Réseau de la santé et des services sociaux face à leur emploi

- de comparer les employés du réseau à la population active du Québec
- d'identifier les opportunités et les menaces en termes de gestion du capital humain

La méthodologie utilisée

- Le sondage a été réalisé en ligne (internet)
- 14 établissements ont été sélectionnés de façon aléatoire
- Environ 2700 employés ont été invités à répondre au questionnaire
- 798 employés ont répondu au questionnaire
- Le sondage s'est tenu du 16 avril au 10 mai 2009
- La durée du questionnaire était de 23 minutes

Voici les faits saillants

- La satisfaction globale des employés du réseau est largement inférieure à celle de la population, 42% contre 62%
- Le facteur d'insatisfaction le plus important est la charge de travail
- Le personnel de soins est celui qui représente le plus haut taux d'insatisfaction
- C'est la nature de leur travail qui incite les personnes à travailler dans le réseau

- Les employés sont encore fiers de travailler dans le réseau
- 78% des employés recommandent à leurs proches de travailler dans le réseau
- La majorité des employés du réseau ont l'impression d'avoir une mauvaise image publique

Benoit Cloutier, président de la section locale 1108 au CHUQ à Québec, nous a présenté le projet de construction en mode PPP à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Nous y avons appris qu'il y a bien des façons de présenter un budget de construction en mode PPP. Dépendamment si nous parlons de coûts de construction, de coûts d'immobilisation ou de coûts réels d'immobilisation, le budget de cette construction peut varier de 311 millions à plus de 500 millions. Pour avoir un portrait juste et éclairé des coûts du projet, il faut y ajouter les coûts reliés à l'inflation, aux équipements, à la rénovation et tous les travaux qui seront faits en mode conventionnel. Nous sommes rendus à un projet de plus de 1 milliard de dollars.

Serge Morin, conseiller syndical à l'organisation, nous a entretenu du projet de loi 49 qui remplace les anciens projets de loi 7 et 8 qui ont été jugés inconstitutionnels par le juge Grenier.

Ce projet de loi, sans être parfait, rétablit le statut de personnes salariées à ses travailleuses et travailleurs oeuvrant dans des ressources de type familiales et les Ressources intermédiaires.



Benoit Cloutier, président de la s.l. 1108 (CHUQ)

Comité de condition féminine

par le comité formé de Manon Lupien, Francine Hamel, Nathalie Olivier et Lise Gauvreau

AU DERNIER CONSEIL GÉNÉRAL DU CPAS, IL NOUS A FAIT PLAISIR DE POUVOIR PARTAGER AVEC VOS REPRÉSENTANTS SYNDICAUX LE TOUT NOUVEAU GUIDE SIMPLIFIÉ DES DROITS PARENTAUX.

C'était le défi que nous nous étions fixé pour l'année qui vient de s'écouler. Coloré pour attirer le regard, simplifié pour que la recherche soit aisée et facile à comprendre, n'hésitez pas à le demander à votre exécutif. Il sera aussi disponible sur le site internet du CPAS (www.cpas.scfp.qc.ca) en format PDF.

Le comité est formé de Manon Lupien, s.l. 5436, Francine Hamel, s.l. 4451, Nathalie Olivier, responsable, et de Louiselle Luneau comme conseillère qui est à la retraite depuis quelques mois. Vous conviendrez avec nous qu'elle l'a bien méritée et nous lui souhaitons une belle et bonne retraite avec mille et un projets.

Louiselle nous a quittés; il nous faut bien sûr la remplacer. Lise Gauvreau est donc devenue conseillère au comité de condition féminine.

Pour cette nouvelle année, notre défi sera de faire revivre le comité de condition féminine au sein du CPAS. Nous voulons être créatives, vous divertir, vous renseigner, mais d'une toute autre façon. Pour les femmes, tout n'est pas encore accompli. Il nous reste encore beaucoup de défis à surmonter. Un autre sujet qui nous tient particulièrement à cœur demeure la conciliation travail famille qui aujourd'hui concerne autant les hommes que les femmes. Un sujet qui est très actuel et sur lequel le comité se penchera. Nous aurons besoin de votre participation à tous et à toutes!

Le saviez-vous???

- Les femmes du Québec ont obtenu le droit de vote à l'échelle provinciale en 1940. Il n'y a pas si longtemps, les femmes n'étaient pas autorisées à prendre des décisions juridiques concernant leur vie domestique.
- Avant 1929, au Canada, la femme n'était pas considérée comme une personne au sens de la loi constitutionnelle de 1867.

AVANT MÊME LA PANDEMIE

Les messages contradictoires du ministre Bolduc!

par Guy Jolicoeur

Alors que les commissions scolaires du Québec retirent leurs enseignantes enceintes des classes pour éviter des complications en cas de grossesse, le ministère de la Santé et des Services sociaux fait la sourde oreille aux demandes syndicales d'assurer la même protection à ses travailleuses en contact avec une clientèle vulnérable et susceptible d'infection au virus H1N1.

Et pourtant les risques de complications en cas d'infection par le virus H1N1 lors d'une grossesse ne sont plus virtuels : une femme enceinte est décédée en début d'année après avoir contracté le virus lors de la première éclosion du virus H1N1. Qu'attend donc le ministre pour donner la même protection à ses employées que les commissions scolaires? Sommes-nous les cordonniers mal chaussés? C'est que le ministre envoie deux messages contradictoires à la population, soit un message alarmiste demandant à la population de se faire vacciner, et un message rassurant alléguant que nos travailleuses ne sont pas à risque.



Mais que veut donc le ministre Bolduc?

On se souvient que les déclarations contradictoires d'un ministre de la Santé ne sont pas nouvelles. Ainsi, l'ancien ministre Philippe Couillard faisait de belles déclarations en faveur d'un système public de santé pendant qu'il se négociait des conditions de départ avec un promoteur privé dans le domaine de la santé. Le nouveau ministre qui le remplace n'a pas la même habileté à cacher ses intentions : alors qu'il assurait au personnel infirmier qu'il n'aurait pas à être vacciné il y a quelques semaines, il revient sur cette décision et déclare tout de go que le personnel qui refuserait de se faire vacciner serait retourné à la maison, sans paye ni droit de contester.

SUITE EN PAGE 4

CONGRÈS SCFP NATIONAL

Le mouvement syndical d'un océan à l'autre : de bons discours et des débats émotifs!

par Guy Jolicoeur et Karine Rainville

Du 5 au 9 octobre, 2500 membres de sections locales du SCFP à travers le pays ont participé au Congrès pancanadien du SCFP. Parmi ceux et celles qui se sont déplacés à Montréal pour la durée du Congrès, il y avait des membres d'une multitude de secteurs d'activités et de toutes les régions du pays : de l'Est, de l'Ouest, du Centre et du Nord. Ces 2500 délégués ont pris de nombreuses décisions quant à l'administration du SCFP, ils ont adopté des états financiers, un budget et ils ont élu les leaders qui les représentent sur la scène nationale.



Pendant le congrès, le prix des communications fut décerné à la s.l. 4628, Centre Jeunesse de Montréal. Sur la photo: Marc-André Beauchamp, responsable du journal dans cette section locale.

Le Congrès nous a donné un bon aperçu de la combativité des troupes! Tout d'abord, les orateurs furent intenses avec de bons discours de la part de Jack Layton (leader du Nouveau Parti Démocratique à Ottawa) et de Ken Lewenza (Travailleurs canadiens de l'automobile). Notre président national réélu, Paul Moist, a tenu à rassurer les délégués sur l'appui du National aux luttes locales et régionales qui sont menées par les membres du SCFP National d'un océan à l'autre. Ces luttes sont particulièrement intenses en temps de récession alors que les syndicats sont attaqués de toutes parts par les gouvernements et les compagnies privées qui veulent retirer des droits aux travailleurs. Même les municipalités que l'on croyait plus progressistes se révèlent des matamores quand il s'agit de rogner sur les conditions salariales et de travail de nos membres. La défense du système public de santé a été mentionnée à de nombreuses reprises dans les discours des membres qui voient un recul significatif des acquis du système public.

SUITE EN PAGE 4

JOURNÉES À RETENIR...

25 novembre Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

La date du 25 novembre a été choisie pour honorer la mémoire de trois femmes de la République Dominicaine, les sœurs Mirabal, ferventes militantes pour la liberté, qui ont été brutalement assassinées en 1960 sur les ordres du chef de l'État, Rafael Leonidas Trujillo. Cette journée est reconnue partout dans le monde depuis 1999 à l'Assemblée générale des Nations Unies.

6 décembre Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

Cette journée a été instituée par le Parlement du Canada en 1991 suite au drame survenu à l'École polytechnique de Montréal où 14 jeunes femmes ont été assassinées le 6 décembre 1989, simplement parce qu'elles étaient des femmes. Cette journée permet non seulement de se recueillir un instant et de se rappeler ce triste événement, mais elle offre aussi la possibilité de se questionner sur la problématique de la violence faite aux femmes et aux jeunes filles.

NOS DEMANDES EN BREF

NOUS VOUS PRÉSENTONS UN APERÇU, SOUS FORME DE PRINCIPES, DES DEMANDES DÉPOSÉES À LA TABLE SECTORIELLE.

STATUT DE TEMPS COMPLET TEMPORAIRE

- Possibilité, pour la personne salariée à temps partiel qui le désire, d'être considérée comme temps complet si le remplacement est de plus de 3 mois.

DROITS, LIBERTÉ ET ACTION SYNDICALE

- Prévoir que les frais d'arbitrage et les honoraires soient assumés par l'employeur comme dans la convention collective précédente.
- Augmenter les libérations syndicales payées par l'employeur afin d'assurer un meilleur service aux membres.
- Encadrer les mesures prises par l'employeur concernant la surveillance électronique, afin de s'assurer, entre autres, que l'employeur informe le syndicat des installations de caméras présentes et à venir et qu'il n'utilise pas celles-ci aux fins d'évaluation et de contrôle des personnes salariées.

SOUS-TRAITANCE

- S'assurer que lorsque du travail est effectué par des sous-contractants, ceci n'entraîne aucune diminution d'heures travaillées pour les personnes salariées de la liste de rappel.
- Avant de recourir à la sous-traitance, l'employeur doit offrir du temps supplémentaire.
- Prévoir un mécanisme de rencontre avec l'employeur afin de discuter des moyens d'éviter des contrats en sous-traitance, entre autres en envisageant le déplacement volontaire de personnel pouvant effectuer ce travail.

PRIMES ET RÉMUNÉRATION

- Obtenir le paiement à taux et demi pour l'ensemble des congés fériés tel qu'appliqué pour Noël et le jour de l'An depuis l'entrée en vigueur de la dernière convention collective.
- Prévoir l'application de la prime de chef d'équipe lorsqu'une personne salariée oriente quelqu'un.
- Prévoir que les primes de soir et de nuit s'appliquent à tout le quart de travail lorsque la majorité des heures sont effectuées entre 14 h et 8 h.
- Prévoir une prime de bilinguisme lorsque requis.



Le comité de négo lors du Colloque sur le projet de convention collective



Vote sur une des résolutions du Colloque

TEMPS SUPPLÉMENTAIRE

- Prévoir la rémunération minimale lors de rappel au travail lorsque la personne salariée effectue le travail à partir de son domicile.
- Prévoir une rémunération pour le travail effectué pendant le temps de repas pour la personne en disponibilité.

VACANCES

- Augmenter le quantum de vacances de 1 jour par an après 15 ans de service pour atteindre 6 semaines de congé annuel après 25 ans de service.

ASSURANCES COLLECTIVES ET ASSURANCE SALAIRE

- Augmenter la part de l'employeur au régime de base d'assurances collectives.
- Diminuer le délai de carence de 7 à 5 jours pour les salariés à temps complet.
- Diminuer le délai de carence de 9,8 à 7 jours de calendrier pour les salariés à temps partiel.
- Prévoir, au choix de la personne salariée à temps partiel, le cumul de jours de maladie dans une banque.
- Augmenter à 5 jours de congé pour motifs personnels.

CONGÉS LORS DE DÉCÈS

- Avoir droit à ces congés en jours chômés payés.
- Avoir droit à 5 jours de congé lors du décès de son enfant qu'il soit mineur ou non.
- Ajouter une deuxième journée de transport lorsque les funérailles sont à plus de 480 km du lieu de résidence.
- Prévoir un mécanisme afin que les parties se rencontrent pour trouver un accommodement lorsque le décès survient à l'étranger.

ALLOCATIONS DE DÉPLACEMENT

- Prévoir un mécanisme pour déclencher l'ajustement rapide de l'allocation en fonction du coût réel de l'essence.
- Remplacer le barème de 8 000 km par 16 000 km.
- Négocier les montants prévus à titre d'indemnités de repas.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Prévoir un mécanisme de régulation et de gestion des procédures de vaccination.
- En cas de danger, l'employeur doit prendre les mesures nécessaires immédiatement.
- Prévoir un mécanisme de régulation et de gestion des procédures lors d'écllosion.
- Prévoir une assurance assumée par l'employeur afin d'assurer 100 % du salaire lorsqu'une personne salariée est victime d'une agression, causée par une personne bénéficiaire, dans l'exercice de ses fonctions.

CONGÉ À TRAITEMENT DIFFÉRÉ

- Possibilité d'obtenir un congé à traitement différé de 3, 4 et 5 mois.

PANDÉMIE / SUITE DE LA PAGE 3

Cette nouvelle direction du ministre contrevient aux règles élémentaires de sécurité au travail car nous savons tous que l'employeur doit fournir les outils et l'équipement pour se protéger dans le milieu de travail de toute infection. Elle court-circuite aussi toute représentation syndicale puisque le ministre parle ouvertement de décret pour fixer de nouvelles conditions de travail à ses employés en cas de pandémie. Va-t-il invoquer la loi des mesures d'urgence et faire venir l'armée? Rien n'est impossible en ces temps incertains et la population est loin d'être gagnante avec ces décisions pour le moins surprenantes!

CONGRÈS SCFP / SUITE DE LA PAGE 3

À titre d'exemple, les provinces de la Colombie-Britannique et de l'Ontario ont mentionné leurs luttes pour garder leurs syndicats et ne pas perdre les acquis des vingt dernières années. Les multinationales de la santé ne sont pas loin et on parle d'un marché de plusieurs milliards de dollars juste au Canada. On voit donc que la lutte sera féroce pour garder un système public de santé universel. Les retraites sont aussi un sujet chaud par les temps qui courent! Combien de personnes syndiquées ont vu leurs fonds de retraite disparaître sans même que leur gouvernement lève le petit doigt? Il est scandaleux de voir des retraités revenir au travail pour la simple raison de la disparition de leurs fonds de retraite suite à des scandales financiers.

Au-delà des discours et des débats, il ne fait aucun doute que l'exemple de solidarité pancanadienne que représente le Congrès national du SCFP fut un des éléments les plus marquants de cette semaine d'activités intenses. Chaque jour, des milliers de membres du SCFP travaillent à améliorer les conditions de travail de l'ensemble de leurs membres. Qu'ils viennent de petites ou de grandes sections locales, c'est la force des milliers de membres du SCFP qui, du 5 au 9 octobre 2009, les a invités à poursuivre le travail.



La Revue

Bulletin d'information publié par le **Conseil provincial des affaires sociales (CPAS)**

Le CPAS est le regroupement des syndicats du Secteur de la santé et des services sociaux au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)

Président: Pierre Soucy

Secrétaire général: Michel Jolin

Responsables: Marc-André Beauchamp, Guy Jolicoeur, Michel Jolin et Karine Rainville du comité d'information

Collaboration spéciale: le Comité de négociation et de Condition féminine du CPAS

Secrétaire de rédaction: Manon Pépin

Graphisme: Anne Brissette

Traduction: Monique Mansell

Impression: Atelier Québécois Offset 1998 inc.

Tirage: 12 000 exemplaires en français, 1 000 exemplaires en anglais

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise et même encouragée à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.

